

VILLE DE TROUVILLE-SUR-MER

(Maître de l'Ouvrage)

**AVENANT N° 1 AU MARCHÉ 23PA13-3 PASSE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
R.2194-8 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

ÉGLISE NOTRE DAME DES VICTOIRES

Travaux de sauvegarde du clos couvert de l'église de Trouville-sur-Mer

**LOT N° 3 – Couvertures
Entreprise GALLIS**

DATE DE L'AVENANT : 20 août 2024

N° TIERS :

MONTANT : - 50 975,14 euros HT

N° MARCHÉ : 23PA13-3

TRANCHE 1 (FERME)

Phase 1 : - 40 035.49 euros HT et transfert en phase 2 de - 23 613.20 euros HT

Phase 2 : + 23 613.20 euros HT (transfert du montant de la phase 1 en phase 2)

Phase 3 : sans changement

Phase 4 : sans changement

Phase 5 : sans changement

Phase 6 : sans changement

Phase 7 : sans changement

TRANCHE 2 (OPTIONNELLE)

Phase 8 : - 10 939.65 euros HT

TRANCHE 3 (OPTIONNELLE)

Phase 9 : sans changement

IMPUTATION :

LIGNE DE CRÉDIT :

Ordonnateur :

Madame le Maire de la Ville de Trouville-sur-Mer

AVENANT N° 1 AU MARCHÉ 23PA13-3 PASSE EN APPLICATION DE L'ARTICLE R.2194-8 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Madame Sylvie de Gaetano, Maire de la Ville de Trouville sur Mer, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020

d'une part,

Et l'entreprise GALLIS – 111 Rue du Général de Gaulle, 76520 Franqueville-Saint-Pierre

d'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT :

Des pistes d'économies ont été réalisées suite à des interventions qui ne seront pas réalisées ou modifiées lors du chantier. Le chapitre 02.00 de la phase 1 du DPGF correspondant au parapluie est basculé au lot 1 en charge de l'échafaudage, le chapitre 05.03.10 correspondant au membron plomb sera réalisé partiellement (nouveau dessin du cheneau et de l'évacuation des eaux), entraînant le retrait du chapitre 09.06 Bande de solin en plomb de 2.5 mm ép. Le chapitre 10.00 correspondant à l'habillage plomb des lames d'abat-sons ne sera réalisé que partiellement (à prendre en compte seulement la dépose et l'évacuation déjà facturées), pour ne pas rentrer en interférence avec les antennes. (se référer aux devis joints au présent avenant)

Toujours sur la phase 1, les chapitres 03.01, 04.01, 05.01.01, 05.03.04 et 05.03.05 correspondant à l'ensemble des travaux de couvertures du fût de la flèche sont basculés de la phase 1 à la phase 2

Enfin, le chapitre 04.00 et 05.00 de la phase 8 du DPGF correspondant aux couvertures de la sacristie est modifié : pour être au plus près de la vérité historique la couverture prévue en ardoise sera une couverture en zinc, représentant par la même occasion une moins value (se référer au devis joint au présent avenant)

Ces retraits et modifications de chapitre permettent une économie totale de 50 975.14 € HT.

ARTICLE 2 : MONTANT DES TRAVAUX EN PLUS-VALUE

Les moins-values induites sur la Tranche Ferme et la tranche optionnelle sont les suivantes :

TOTAL

- 50 975.14 euros HT

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DES TRANCHES – MONTANT GLOBAL DU MARCHÉ

Tranche ferme et tranche optionnelle

Montant initial : 928 880.98 € HT
Avenant n°1 : - 50 975.14 euros HT
Total tranche ferme et tranche optionnelle après avenant n°1 : 877 905.84 € HT

Nouveau montant global du marché : 877 905.84 € HT
Soit une modification totale de -5.48 % du montant du marché.

ARTICLE 4 : DÉLAIS

SANS COMMENTAIRE

ARTICLE 5 : DATE D'EFFET DU PRÉSENT AVENANT

Le présent avenant court à compter de sa notification.

ARTICLE 6 : INCIDENCES SUR LES AUTRES CLAUSES DU MARCHÉ

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent inchangées.

Fait en un seul original

A

Le

Signature du prestataire

Porter la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Fait en un seul original

A ...Trouville-sur-mer.....

Le

Signature du Maître d'œuvre

ACCEPTATION DE L'AVENANT N°1 PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est accepté le présent avenant

A.....

Le.....

Signature du représentant du pouvoir

adjudicateur habilité par la délibération en date du

.....

NOTIFICATION DE L'AVENANT N°1 AU TITULAIRE

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A le¹

Signature

En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception):

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)